

Développement du machinisme et montée en puissance de l'agriculture française

28 janvier 2026



La *Revue d'anthropologie des connaissances* a publié en décembre 2025 un dossier consacré à l'agriculture « à grande échelle ». L'un des articles étudie le développement du productivisme dans l'agriculture française, à travers l'intensification de la mécanisation des exploitations. Pour décrire ce processus, les auteurs s'appuient sur la notion d'« infrastructure mécanique ». Elle consiste à considérer les machines comme des composantes d'un système technique déployé sur l'ensemble du territoire. La cohérence de ce système repose sur trois composantes complémentaires : des politiques sectorielles, un marché de la distribution des équipements, des stratégies de mécanisation des exploitations.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'État a engagé une politique de modernisation de l'agriculture, visant à combler le retard technologique des exploitations françaises par rapport à celles d'autres pays européens. Les CUMA ont été créées, et une série de dispositifs fiscaux et de subventions se sont succédé pour favoriser l'investissement des exploitations dans le matériel. En parallèle, le secteur du machinisme s'est concentré autour de quelques grandes entreprises, regroupées dans le syndicat Axema, qui ont coordonné leurs stratégies commerciales.

En charge de la distribution de ces équipements sur le territoire, les concessionnaires ont joué un rôle clé dans la mécanisation des fermes. Ils ont en particulier articulé les marchés du neuf et de l'occasion : offres de reprise du matériel usagé en cas de nouvelle acquisition pour les agriculteurs en capacité d'investir, ou équipements d'occasion pour les autres.

Cette intensification de la production agricole par l'investissement dans le matériel a entraîné une dépendance technique des agriculteurs et augmenté leurs coûts de mécanisation. À l'échelle des exploitations, des stratégies sont aujourd'hui en place pour la constitution, le renouvellement et l'entretien du parc matériel (voir [précédent billet](#)). L'amortissement des équipements repose sur l'agrandissement des exploitations ou sur la réalisation de prestations de services auprès d'autres agriculteurs. D'autres optent pour une mutualisation de leurs matériels au sein de CUMA.

Selon les auteurs, l'autonomie technologique des exploitations et la désintensification du modèle agricole impliquent une réorientation de l'infrastructure machinique existante vers moins de productivisme.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : [Revue d'anthropologie des connaissances](#)